

COMMUNE TOMBEBOEUF

DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 mai 2019

Le Conseil Municipal de Tombebœuf s'est réuni en Mairie le 15 mai 2019 à 18h00 sous la présidence de M. MOINET Claude, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline, Mrs MOINET Claude, BOLZON Jean, CHIARADIA Jacques, GERAUD Philippe, MICHELIN Dominique, Mr PRADEL Bernard

Absents : M. LAMY Etienne, NARDI Jean-Claude

Pouvoir de : M. LAMY Etienne à Mme DELAUNAY Adeline

Secrétaire de séance : Mme DELAUNAY Adeline.

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC

Afin de combler le reliquat du panneau numérique de 20%, la Communauté de Communes Lot et Tolzac nous transmet les 2 043 € HT afin d'obtenir 70% de subvention.

Nous devons payer pour les travaux 4 146 € - 2 043 € (20%). On ne payera que 2 073 € HT.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal accepte le montant à régler.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE CANTEPIE

La société AMARENCO a déposé en 2018, une demande de CUB afin de construire une ferme photovoltaïque sur les terres appartenant à M. GOLA au lieu-dit Cantepie.

La DDT a refusé ce projet. Selon la carte communale actuelle, la zone étant non constructible.

M. Le Maire indique qu'il faut se battre pour que le projet soit maintenu dans le PLUi et que la zone reste zone NPV.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le conseil Municipal se dit favorable au maintien de la zone NPV dans le PLUi qui est en cours d'élaboration.

SUBVENTION GOLF

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE BARTHE a fait son assemblée générale et transmis son budget. Elle fait partie des associations régie par la loi de 1901 et a respecté la transmission de certains écrits demandés, elle peut donc, potentiellement recevoir une subvention de 200 €. Toutefois, il manque un document indiquant qu'elle est inscrite au Journal officiel des associations. A réception de ce document, l'association pourra recevoir la subvention qui lui est allouée. Cette dernière prévoit aussi de faire le téléthon.

Après délibération le conseil Municipal se prononce à l'unanimité à l'octroi d'une subvention de 200€ après réception des documents manquants.

DIVERS

Elections Européennes du 26.05.2019 : Un planning de tour de garde du bureau de vote est soumis afin que chaque élu puisse se positionner.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée